

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 033-213304470-20260325-005\_005\_2026-AI

Le Maire,  
Jérôme ROBERTEAU



Réf. : 080-2026

*République Française*

Département de la GIRONDE

Arrondissement de LIBOURNE

Canton de COUTRAS

Commune de

SAINT MEDARD DE GUIZIERES



## ARRETE DU MAIRE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE AU 4ème ADJOINT

**Monsieur Gérard DUMOULY**

Réf. 005-005-2026

*Le Maire de la Commune de SAINT MEDARD DE GUIZIERES,*

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 021-2026 du 20 mars 2026 fixant à cinq le nombre d'adjoints au Maire,

**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026,

**Considérant** que pour le bon fonctionnement des services, il convient de donner des délégations de fonctions et de signature aux adjoints au Maire,

## ARRÊTE

### Article 1 :

Monsieur Gérard DUMOULY, 4<sup>ème</sup> Adjoint, est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Finances (élaboration et signature des devis et bons de commandes, légalisation des signatures, authentification des copies, délivrance de tous certificats et signature de tous documents administratifs relatifs au service communal chargé des finances et de la comptabilité des mandats et des titres).
- Politique fiscale (signature de tous documents administratifs relatifs au service communal chargé de la fiscalité et relation avec les administrations fiscales).
- Marchés publics (démarches et recherches d'entreprises, signature de tous documents administratifs relatifs aux marchés publics)
- Relation avec les associations (suivi des activités, des subventions communales versées, relation et médiation avec le monde associatif, démarches et signatures de tous documents administratifs en lien avec les associations)

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 033-213304470-20260325-005\_005\_2026-AI

Le Maire,  
Jérôme ROBERTEAU



**Article 2 :**

Cette délégation entrainera délégation de signature des documents relatifs aux domaines énumérés ci-dessus.

La signature de Monsieur Gérard DUMOULY, des pièces et actes correspondants aux domaines sus mentionnés devra être précédée de la formule suivante « par délégation du Maire ».

**Article 3 :**

Le Maire de la commune est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

**Article 4 :**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :  
Monsieur le Sous-Préfet de Libourne,  
Monsieur le Trésorier de Coutras.

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Fait à Saint Médard de Guizières, le 25 mars 2026

Notifié à  
M. Gérard DUMOULY  
Le 25 mars 2026  
Signature

Le Maire,  
**Jérôme ROBERTEAU**

